

Double peine !!!

Le bâton, rien que le bâton !

PSA ne se contente pas de nuire aux salariés de La Garenne mais en plus, PSA veut les humilier !

En effet, comment ne pas considérer comme une volonté d'humilier les salariés le fait de vouloir leur prendre l'argent qui leur revient de droit. Après avoir contesté en CE les objectifs du budget 2018 du comité d'établissement de LG, PSA veut maintenant aller plus loin en voulant imposer que les économies réalisées par la gestion exemplaire et légale des élus aillent directement alimenter la trésorerie PSA.

Sous des prétextes fallacieux, PSA qui accepte benoîtement que les autres CE détournent illégalement les budgets de fonctionnement à des fins mercantiles, et bien PSA veut une application stricto sensu de SA loi. Or la loi PSA n'est pas forcément, la Loi de la République. Mais quand cela arrange PSA, la direction détourne les textes pour mieux spolier les salariés de La Garenne et s'attribuer les sommes qu'il ne peut pourtant pas s'octroyer !

D'ailleurs pour preuve que PSA ne souhaite pas que votre argent puisse être utilisé, il refuse de verser au CE les subventions de juillet et août en avance, ces sommes ne pourront donc pas servir aux seuls bénéficiaires légitimes que sont les salariés de LG puisque les mutations physiques seront effectives début juillet !

PSA a assigné en justice par référé le CE de La Garenne pour trouble à l'ordre public !! Pour cela, il faut pouvoir prouver qu'il y a violation patente d'une disposition légale connue ! Or l'avocat de PSA lors de l'audience a même dû avouer que le CE ne violait aucun texte de loi ni aucune jurisprudence ! Pour seule justification, tout repose sur une lecture totalement fallacieuse d'une note ministérielle... qui valide pourtant clairement les actes du CE !

Le budget de fonctionnement ne peut servir aux activités socio-culturel, et cela, le CE de LG l'a toujours respecté, mais tous les ans, les CE des sites pour lesquels PSA a de la complaisance, ont un budget de fonctionnement proche de zéro. Ce budget de fonctionnement ne peut servir essentiellement qu'aux expertises et aux frais d'analyse économiques de la société : or ces CE ne réalisent jamais ce genre d'expertises car valident comme du pain béni les dires de la direction : ils n'ont donc pratiquement aucune dépense ! Ils siphonnent illégalement ce budget à des fins mercantiles avec l'aval de PSA. Mais cela ne durera pas... A La garenne, par contre, les expertises et actions en justice pour défendre les salariés au mieux sont multiples et variées ! Sans elles, nous n'aurions pas amélioré par exemple les conditions de travail des sites sur lesquels nous serons mutés, même si l'action en cours n'a pas encore donné tous ses fruits ! Et bien, malgré ces dépenses en 10 ans, le CE de La garenne a constitué des réserves conséquentes (1 million d'euros), pendant la même période les autres CE ont dans le meilleur des cas des réserves proches de zéro, voire pire : cherchez l'erreur !

PSA a bien l'intention de récupérer votre argent pour le donner à Mr Tavares (1 M€) et cet engagement fait tousser puisque les élus CFDT de LG s'y opposent ! Mais vous avez pu entendre le représentant de FO expliquer que cela était tout à fait normal et que Mr Tavares avait bien mérité son million !!! D'ailleurs nous ne comprenons pas Mr Tavares, qui dit qu'il attribue les bons résultats du groupe au travail des salariés, se garde la prime pour lui tout seul... il va falloir qu'il ait un peu plus de suite dans les idées ce Monsieur !

La suite des événements...

Nous attendons le délibéré qui devant l'urgence du trouble manifeste tombera seulement... le 30 mai ! Et soit le tribunal donne raison à PSA, alors les salariés rendent leur argent, mais combien, à qui et comment, soit il donne raison au CE et les salariés profitent de leur compte prestations. PSA n'aura alors que montré sa vraie personnalité obscure en humiliant et spoliant les salariés après leur avoir pourri leur quotidien avec le déménagement !

PSA se prépare à maintenir une épée de DAMOCLES sur les salariés de La Garenne pour qu'ils boivent la ciguë amère à la mode PSA, jusqu'à la lie. Et de la lie, PSA prépare l'hallali. Vis-à-vis des salariés de La Garenne la doctrine PSA est celle de la terre brûlée !

Il est grand temps que cette direction réactionnaire respecte les salariés de La Garenne. Alors, qu'elle devrait jouer la carte de l'apaisement après les mauvais coups qu'elle n'arrête pas de nous infliger, la direction déroule un nouveau plan financier pour récupérer les économies des salariés.

Les derniers salariés du site sacrifiés sur l'autel de la finance méritent un minimum de respect et d'humanité !

Et pendant ce temps-là pour vous motiver...

**PSA rachète une grande partie d'OPEL
avec la vente de La Garenne (500 M€)**

et

**PSA tente de récupérer 1 M€ du CE LG
(argent des salariés de LG) pour financer la
prime de TAVARES... de 1M€ !**

**Et les salariés d'Opel que l'on oblige à
partir touchent une prime de départ
négociée par un véritable dialogue social**

Age * Ancienneté * Salaire brut

32

Plafonnée à 275 000 €

Ne cherchez pas, il n'y a pas d'erreur !!!